

Guid'Asso Côtes d'Armor

Un « Guid'Asso », pour quoi faire ?

« Guid'asso » est un dispositif porté par l'État et le Mouvement Associatif qui vise à renforcer le réseau des acteurs de l'accompagnement à la vie associative, le rendre plus visible et plus organisé. A terme, il a pour objectif de garantir un accès gratuit et de proximité à tous les bénévoles et à toutes les associations du département, de lutter contre les disparités territoriales d'accès aux services, d'appuyer l'action des acteurs de l'accompagnement et de faciliter la coopération entre acteurs.

Il est coanimé sur le département des Côtes d'Armor par Théo VELLY de la Ligue de l'Enseignement 22 et Claire HERVÉ du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (rattaché au ministère de l'Éducation Nationale)

Guid'Asso a vocation à réorganiser l'accompagnement à la vie associative en remplaçant les intitulés existants : MAIA (Mission d'Accompagnement et d'Information aux Associations), PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative), CRIB (Centre de Ressources et d'Informations aux Bénévoles) et en instaurant une entrée unique : le Guid'asso.

Pour se faire, les acteurs de l'appui seront labellisés selon leurs capacités à mobiliser du temps pour le dispositif, et selon leurs compétences en 4 grandes missions : Orientation, Information, Accompagnement généraliste et Accompagnement spécialiste.

Ses quatre missions se veulent complémentaires, intégrant tous les acteurs dans le réseau départemental et servant de fil rouge pour les associations.

Les informateurs et accompagnateurs seront labellisés pour la fin du second semestre 2023.

En ce qui concerne les orientateurs, à identifier au plus près des territoires (mairies et EPCI pressentis notamment), ils rejoindront officiellement le réseau en signant une charte « Guid'asso » fin 2023, ce qui nous laisse un an pour repérer et mobiliser un maximum d'acteurs autour de ce projet.

Quel rôle des collectivités territoriales ?

Les mairies et EPCI seront effectivement des partenaires essentiels de ce dispositif au travers de la mission d'orientation. Acteurs de proximité majeurs, ils pourront être amenés à recevoir des associations qu'ils pourront rediriger facilement vers le bon interlocuteur en capacité de les aider, grâce aux outils et aux formations proposés par Guid'Asso.

Soutenant la vie associative et le développement d'initiatives citoyennes sur leurs territoires, les acteurs de la mission « orientation » seront outillés et formés aux grandes thématiques du monde associatif afin de faciliter leurs missions et favoriser leur montée en compétences.

Si vous êtes intéressés pour intégrer ce dispositif ou que vous souhaitez plus d'informations, nous vous invitons à contacter les co-animateurs départementaux :

Théo VELLY – Ligue de l'Enseignement 22 : coanim.guidasso@ligue-enseignement22.org / 02 96 01 51 26

Claire HERVÉ – SDJES : claire.herve1@ac-rennes.fr / 02 96 75 91 04